

## Relations avec les Etats tiers

---

### Projet de déclaration

---

Ayant entendu avec un très vif intérêt ce qui vient d'être dit par plusieurs de mes collègues, je sens se confirmer l'impression que j'avais retirée de notre débat sur le même sujet à Strasbourg au mois de mai. Il n'y a pas de doute que l'évolution des relations entre les deux parties de l'Europe traverse une phase importante. Cependant, la situation derrière ce que l'on continue à appeler le rideau de fer demeure confuse et à bien des égards riche de contradictions. Pour ce qui nous concerne, si nous avons ici, comme je le crois, une conception assez semblable du but général à atteindre, des nuances demeurent sensibles quand il s'agit de définir les limites jusqu'auxquelles il convient d'aller ainsi que les méthodes pour y parvenir. Chaque membre de ce Conseil se trouve en effet dans une situation particulière qui, tout naturellement, dicte plus ou moins son attitude. Pour sa part, le Conseil fédéral s'efforce, conformément à la politique de neutralité de la Suisse, d'entretenir des relations normales avec tous les Etats de l'Europe de l'Est. Toutes nos missions diplomatiques dans ces pays ont été maintenant élevées au rang d'ambassades, à l'exception de l'Albanie que nous avons reconnue de jure sans toutefois établir des relations diplomatiques. Les échanges commerciaux connaissent dans tous les cas un net accroissement dans les deux directions, sans pourtant représenter au total plus de 3 % de nos échanges avec le Monde. Une exposition industrielle a été pour la première fois organisée à Moscou durant l'été. Nos échanges culturels ne



requièrent dans mon pays pas l'intervention du Conseil fédéral, la constitution ne lui en donnant pas la compétence. Dans l'opinion publique suisse toutefois, l'on demeure en général plutôt sceptique quant à l'avenir; beaucoup de mes compatriotes doutent que l'évolution que l'on observe dans plusieurs de ces pays soit autre chose qu'un mouvement superficiel qui n'est pas assuré de durer. Le 10ème anniversaire des événements de Hongrie a été, vous le savez peut-être, encore douloureusement ressenti dans mon pays. Le Conseil fédéral est d'avis de n'agir qu'avec mesure et précaution. Ce sont là d'ailleurs, dit-on, des traits de caractère (nous disons des qualités) bien connus du peuple suisse, de sorte que ma conclusion ne vous a sans doute pas surpris. J'en viens maintenant aux relations qui s'établissent progressivement entre le Conseil lui-même et un nombre croissant de ces pays. Je pense qu'il s'agit là d'un phénomène réjouissant et je tiens à m'associer aux félicitations qui ont été adressées à ce propos à notre Secrétaire général pour l'habileté avec laquelle il a su manoeuvrer sur ce terrain difficile où toute action ou absence d'action est susceptible d'une interprétation politique. Que nous réserve ici l'avenir et comment devrions-nous procéder? Il me paraît, et je m'excuse de me répéter, que là encore, tout commande la circonspection. Le sol sur lequel nous avançons n'est pas encore entièrement déminé et un accroc risque de faire perdre à notre organisation le bénéfice de tous les progrès qui ont été habilement réalisés jusqu'à présent. Si nous voulons que les relations du Conseil avec ces pays se développent, il est indispensable que règne un climat de confiance. Celui-ci ne peut s'instaurer que dans une atmosphère de discrétion. Des avances trop empressées paraîtraient suspectes à nos interlocuteurs qui ne sont que trop portés à la méfiance. Laissons-les donc faire les premiers pas et bornons-nous à les encourager à faire le pas suivant en réservant à leur première demande, toutes les fois que cela est possible, un accueil favorable. Le mandat donné il y a deux ans à notre Secrétaire général me

paraît à cet égard heureusement conçu et je crois qu'il demeure valable aujourd'hui encore. Il serait difficile en effet de se montrer plus positif. En particulier, je ne crois guère à la possibilité de tenter, même par personne interposée, des sondages. Ainsi, la situation est sans équivoque. Si tel ou tel pays ne délègue pas d'observateur à une de nos conférences ou à l'un de nos comités, il ne sera pas permis d'avoir des doutes et de supposer que c'est faute d'avoir été contacté ou invité. Ceux qui seront présents le seront parce qu'ils l'ont souhaité et demandé. Je pense à cet égard tout particulièrement au cas de l'URSS dont l'absence à la récente conférence démographique a, paraît-il, été une cause d'étonnement et peut-être même d'inquiétude de la part de plusieurs délégations venues de l'Europe de l'Est. Si je peux me servir de cette image, gardons donc notre porte entrouverte mais évitons de nous montrer sur le seuil et de faire des signes de l'autre côté de la rue. Dans les cas délicats, je suis certain que nos délégués pourront décider, avec le concours de notre Secrétaire général, la ligne de conduite à suivre.

La création du groupe des Neuf - je crois savoir qu'ils sont aujourd'hui dix - donne certainement une actualité accrue à ce chapitre de notre ordre du jour.